

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 12 avril à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 6 avril 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M. DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECCLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à Mme DUHAYON Monique,
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M. PRUVOST Philippe,
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M. MOUQUET Denis,
M. DELABRE Aimé, procuration à M. VANECCLOO Serge,
M. FICHEUX Bruno, procuration à M. DEHAENE Michel,
M. HENNEON François-Xavier, procuration à M. DEHAENE Michel,
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,
M. SÉRÉ Soarey, procuration à M. DUYCK Joël,
Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

Absente :

Mme LORPHELIN Martine.

Secrétaire de séance : M. PRUVOST Philippe.

2022D107 - Culture - Projet Les Flandroyantes édition 4 – 2023.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Le VIVAT d'Armentières en collaboration avec le BATEAU FEU de Dunkerque propose un projet multi-partenarial culturel et artistique qui serait coconstruit avec la CCFL : *Clôture des Flandroyantes*, édition 4 en Flandre Lys.

Projet d'envergure, prévu du 24 avril au 14 mai 2023 sur le territoire des Flandres, avec une collaboration côté flamand (franco-belge), et en clôture l'installation d'un chapiteau sur une semaine pour la programmation de spectacles, performances et ateliers sur le site Eolys (ou commune du territoire Flandre Lys) les 12,13 et 14 mai 2023.

Les habitants du territoire, les structures culturelles, sportives, environnementales, seront parties prenantes dans ce projet.

Le VIVAT et LE BATEAU FEU s'engagent à restituer le terrain remis en état, comme à leur arrivée. Une convention sera signée entre les parties.

Il est proposé au Conseil une collaboration active (co-construction du projet et apport logistique) sur l'évènement Les Flandroyantes 2023 et la participation financière de la CCFL à hauteur de 10 000€.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de :

- SE POSITIONNER sur le principe de collaboration active (soutien logistique, moyens humains et techniques) ;
- SE POSITIONNER sur la participation de la CCFL à hauteur de 10 000€ ;
- PREVOIR les crédits au budget 2022.
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

